

Dates à retenir

7 août	Vide grenier dans le bourg
15 août	Repas champêtre à Morville
11 novembre	Commémoration



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE D'AUFFERVILLE

Les **mardis et vendredis** de 9 H à 12 H

Les **samedis** de 10 H à 12 H :
avec présence du Maire ou de l'un de ses adjoints.

En dehors de ces jours, le Maire ou ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Rappel : La mairie sera fermée du 8 au 22 août inclus

L'AUFFERVILLOIS

La lettre d'information du Conseil Municipal

2016

N°37



Le mot du maire

Chers Concitoyens,

Le soleil est enfin de retour et nous pourrons je l'espère profiter d'une belle saison estivale après l'épisode pluvieux que nous venons de subir. Je reviendrai bien entendu sur les pluies incessantes qui, avec d'autres problèmes majeurs, ont contribué à des inondations record dans de trop nombreuses communes ...

La municipalité d'Aufferville a exprimé son entière solidarité aux sinistrés et les assure de tout son soutien. Elle a aussi une pensée amicale pour ses voisins de Bagneaux-sur-Loing, Souppes-sur-Loing, St Pierre les Nemours et Nemours...

J'ai tenu à ce que nous faisons partie de cette très belle chaîne de solidarité en mettant à disposition de la ville de Nemours notre employé communal Olivier MARTIN pour une durée de 2 jours afin de leur venir en aide et de soulager leur personnel technique.

Aussi, à la demande de l'Union des Maires de Seine et Marne, j'ai proposé à mon conseil municipal d'aider financièrement les communes rurales sinistrées. Il a été voté à l'unanimité lors de la dernière réunion de conseil municipal une aide exceptionnelle de 1500 € qui sera versée sur le compte solidarité de l'UM 77. Cette association des Maires sera en charge de définir la répartition et les modalités d'attribution à chaque commune sinistrée du département.

Je n'oublierai pas non plus nos agriculteurs qui se sont mobilisés avec leur matériel pour venir en aide aux sinistrés de Nemours...

Malgré ces événements tragiques et cet état de catastrophe naturelle, la vie doit continuer et nous devons tous revenir à la réalité et continuer ainsi de faire avancer les projets en cours !

Concernant notre secrétariat de mairie, la période de recrutement est terminée et nous avons le plaisir d'accueillir depuis début Juin Magalie ESMINGEOT qui secondera Emeline RAYNEL dans toutes les tâches administratives et d'accueil du public. Souhaitons-lui la bienvenue dans notre commune où de nombreux dossiers l'attendent pour une meilleure réorganisation des services municipaux.

Lors de la dernière réunion de conseil municipal, l'ensemble des conseillers municipaux a décidé de la création d'un site internet pour la commune et fait le choix d'un prestataire pour finaliser ce dossier qui devrait être en place pour la fin de l'année...

Un projet de restructuration de notre cantine scolaire a également été approuvé à l'unanimité, qui prévoit la réorganisation complète du service et un changement de prestataire pour la fourniture des repas. Ils seront fournis dès la rentrée prochaine par la cuisine centrale de la ville de Nemours avec laquelle une convention de partenariat a été signée dernièrement. Ce choix, longuement réfléchi, apportera une meilleure qualité des repas à nos enfants et une facilité de gestion de notre cantine !

Je terminerai par cette commémoration de notre fête nationale du 14 Juillet où pour la première fois lors de la cérémonie au monument aux morts, « l'appel des Morts » a été effectué par des jeunes de la commune. Il s'agissait d'une réelle passerelle entre le passé et l'avenir qui a permis de rendre un très bel hommage à nos anciens combattants !

Et je rappellerai pour terminer la très belle prestation de notre comité des fêtes pour son repas républicain de qualité et l'organisation des jeux qui rappelaient notre enfance à nombre d'entre nous...

Une pensée de dernière minute pour les victimes de l'évènement tragique de Nice qui clôturait cette journée citoyenne.

À toutes et tous, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Bruno Moulié.

*Sommaire*

- ♦ Compte-rendu conseils municipaux P3
- ♦ Jardiner sans pesticides P4
- ♦ Les chenilles processionnaires P5
- ♦ La maladie de Lyme P5
- ♦ Plan canicule P6
- ♦ Nouveaux arrivants P6
- ♦ Les événements P7-8-P9
- ♦ Centenaire de la guerre 14-18 : les dates-clés du conflit P10-11
- ♦ Interview artisan P12-P13
- ♦ Quoi de neuf à l'école ? P14
- ♦ La recette de l'été P15
- ♦ Dates à retenir P16
- ♦ Horaires d'ouverture de la mairie P16

*La recette de l'été***LA PETITE HISTOIRE DE L'ASSOMPTION :**

L'Assomption de Marie est l'événement au cours duquel la Vierge Marie, au terme de sa vie terrestre, serait entrée directement dans la gloire du Ciel, sans connaître la corruption physique qui suit la mort. L'Assomption de la bienheureuse Vierge-Marie est une fête liturgique qui, dans l'Église catholique, se célèbre le 15 août. En France, depuis le vœu de Louis XIII qui place le royaume de France sous la protection de Notre-Dame de l'Assomption, les processions sont traditionnellement suivies et donnent souvent lieu à des festivités, feux d'artifices, etc...

À chaque fête ses traditions culinaires. En Savoie, dans les alpages, le menu du 15 août venait agréablement changer l'alimentation routinière des bergers. Ainsi, venait remplacer la soupe de pomme de terre, pâtes, riz ou polente au lard, la viande de boucherie. En ce jour de fête, il y avait même un dessert : le bescoïn, une brioche parfumée au safran et à l'anis. Un peu plus loin, en Italie dans la Vallée d'Aoste, le plat de la ville de Bard consommé à l'occasion de la fête patronale de Sainte-Marie de l'Assomption était une recette à base de fleurs de courge.

ET AILLEURS :

En Belgique, le 15 août en Outremeuse débute par une procession et trois jours de festivités. En Espagne, les fêtes se déroulent partout. C'est à Elche, très particulièrement où a lieu une Fête très ancienne avec la représentation dans sa basilique du grandiose Mystère d'Elche. Des pèlerinages ont également lieu comme en Pologne à Częstochowa, en Croatie à Proložac. Des processions suivies par de grandes foules se tiennent également en Italie notamment en Calabre et en Sicile, en Amérique latine, aux Philippines, et en Afrique.

**LA PETITE EXPRESSION :**

- À la dame d'août, le dormeur dort tout son saoul.
- Avant la Bonne-Dame, tu peux labourer quand tu veux, après la Bonne-Dame, tu laboures quand tu peux.
- Les œufs pondus entre les deux Notre-Dame, se gardent plus longtemps que les autres.
- Pluie de l'Assomption, huit jours de mouillon.

LA RECETTE : le Bescoïn

Nombre de personnes : 6 / Temps de préparation : 30 min / Temps cuisson : 45 min



- 3 oeufs
- 300 gr de farine
- 100 gr de beurre
- 15 ml de lait
- 40 gr de sucre
- 10 gr de levure
- 1 cuillère à café de miel
- 1 cuillère à café de safran
- 2 cuillères à soupe de graines d'anis
- 1 pincée de sel

La préparation :

Délayez la levure dans le lait tiède avec le miel. Laissez reposer 15 minutes.

Dans un saladier, **versez** la farine, le sucre, l'anis, le beurre ramolli, les œufs, puis en dernier lieu le mélange lait/levure.

Pétrissez la pâte 5 à 10 minutes en ajoutant un peu de farine si la pâte est trop collante ou un peu d'eau si elle est trop épaisse.

Une fois homogène, **couvrez** la pâte et laissez-la lever pendant une heure dans un endroit chaud et sans courant d'air afin qu'elle double de volume.

Préchauffez le four à 200°C.

Formez des petits boudins de 15 cm environ et laissez reposer 30 minutes pour les laisser lever à nouveau.

Dorez-les avec un mélange œuf, lait, sucre

Enfournez 45 minutes jusqu'à ce que les bescoïn soient dorés.

Bon appétit !

*Quoi de neuf à l'école ?***Classe de découverte des CM2**

En raison des intempéries et de la fermeture du parc de l'Emprunt, la classe de découverte des CM2 a été annulée.

Les enfants ont bien sûr été déçus mais ont compris la situation.

La classe de découverte a donc été remplacée par des journées sur la base de loisirs de Buthiers.

Au programme : parcours pieds nus, simulateur de glisse, course d'orientation et jeux divers dans les structures gonflables.



Lors du dernier conseil d'école, Mme Thébault-Prévoist a confirmé qu'elle souhaitait pérenniser la classe de découverte pour les années futures.

Rentrée 2016-2017

La rentrée scolaire aura lieu le 1er septembre.

Les effectifs seront les suivants :

- PS : 21
- MS : 24
- GS : 18
- CP : 24
- CE1 : 21
- CE2 : 26
- CM1 : 22
- CM2 : 26

*Compte-rendu conseils municipaux*

Communauté de communes gâtinais Val de Loing : suite à la loi ALUR, publiée le 27 mars 2014, qui a mis fin, le 1^{er} juillet 2015, à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat aux communes compétentes en matière de délivrance des autorisations dès lors qu'elles appartiennent à une communauté de 10 000 habitants minimum. Compte-tenu de cette situation, la communauté de communes Gâtinais Val de Loing a décidé d'établir une convention de mise à disposition d'un service commun pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols à l'ensemble des communes membres. Après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil municipal accepte et autorise la signature de la convention proposée par la communauté de communes Gâtinais Val de Loing.

Demande de subvention FER (Fonds d'Équipement Rural) : le dossier de demande de subvention pour la réfection du bureau de la directrice a été retenu par le Conseil Départemental, le montant de la subvention ne sera connu qu'en juillet 2016. La commune est autorisée à démarrer les travaux prévus dans ce projet.

Projet de carrière sur Aufferville : un mail de la société Egiom a été reçu informant de la poursuite de leur projet et de rencontres à venir.

Conseil d'école : qui s'est tenu le mardi 14 juin 2016 à 18h30 à la salle Marianne, les points suivants ont été évoqués :

La prévision des effectifs pour la rentrée scolaire 2016-2017.

L'annulation de la classe découverte suite aux inondations, le remplacement de cette sortie par deux journées sans nuitée à la base de loisirs de Buthiers.

La pérennisation de cette classe découverte pour les années avenir.

Carte de transport scolaire: l'évolution à partir de la rentrée scolaire prochaine.

Et l'évolution de l'équipe pédagogique du RPI.

Goûter de Noël : il aura lieu le samedi 3 décembre 2016 à la salle des quatre saisons avec comme animations : sculpture sur ballon, maquillage et photographie.

Jardiner sans pesticides

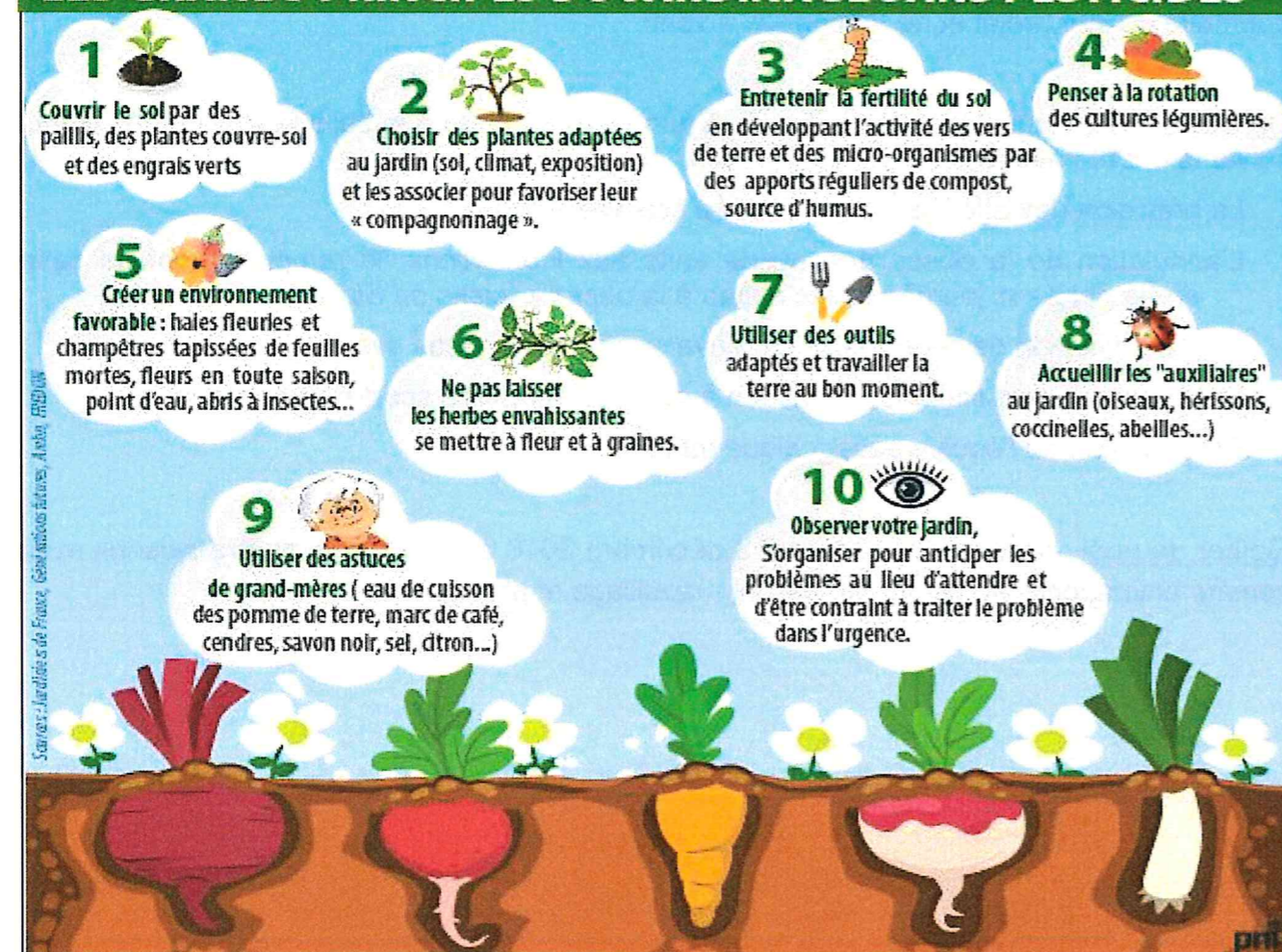


L'utilisation des pesticides présente des risques pour la santé de la nature, de l'homme et des animaux. Les pesticides regroupent l'ensemble des substances qui sont utilisées pour prévenir, contrôler ou éliminer les organismes jugés indésirables, qu'il s'agisse de plantes, animaux, champignons ou bactéries. Leur utilisation n'est donc pas anodine.

D'après les études scientifiques internationales publiées au cours des 30 dernières années, il semble exister un lien entre exposition professionnelle à des pesticides et certaines pathologies chez l'homme : la maladie de Parkinson, le cancer de la prostate et certains cancers hématopoïétiques (lymphome non hodgkinien, myélomes multiples).

Par ailleurs, les expositions aux pesticides intervenant au cours des périodes prénatales et périnatales ainsi que lors la petite enfance semblent être particulièrement à risque pour le développement de l'enfant.

LES GRANDS PRINCIPES DU JARDINAGE SANS PESTICIDES



Interview artisan

D'abord, quelle est l'activité de Gardiennage sud 77 ?

Thierry Briand, ancien client de cette activité, recherchait une maison dans les environs. C'est tout naturellement qu'il a décidé d'acheter ce bien qui était indissociable des hangars à caravanes. Les premiers bâtiments datent de 1968, il y en a 3 pour 40 places individuelles. Et pour la petite histoire, l'ancien propriétaire (le vendeur) était aussi un ancien client.

Comment fonctionne-t-elle ?

Sur une surface de 4000 m², Gardiennage sud 77 propose à la location des emplacements pour caravanes et autres véhicules de loisirs (camping-cars sans capucine, fourgons aménagés, voitures de collection, bateaux, etc...) sous hangar et en extérieur sur terrain avec pelouse. Le site est protégé sous alarme et système de vidéosurveillance.

Les locataires disposent d'une aire de lavage, d'une fosse de bricolage, de toilettes, d'une place pour faire le plein d'eau, d'une borne électrique, et d'un appareil pour mesurer la pression des pneus.

Sécurité, tranquillité et convivialité sont les maîtres mots de cet établissement ! Et aussi parce qu'il souhaite être proche de ses clients, Thierry Briand vous aide à manœuvrer votre véhicule ou vous prête des outils nécessaires au bricolage des véhicules ; ou bien encore offre la possibilité aux voyageurs de venir la veille du départ pour préparer leur véhicule et dormir sur place ; même chose pour le retour.

Et enfin, la convivialité résonne dans la rencontre annuelle qui est organisée entre les clients autour d'un pot de l'amitié.

Quelle peut être sa clientèle ?

Les locataires viennent de tous horizons mais surtout de la région parisienne et du secteur 77. C'est surtout par internet et le bouche à oreille que les futurs clients affluent vers Gardiennage sud 77. Avant internet, Thierry Briand avait déposé une annonce dans une revue (Le Caravanier) afin de se faire connaître.

Puis, à la question : existe-t-il des avantages ou inconvénients à être implanté en milieu rural ?

Pour les avantages : l'espace d'abord, puis les accès d'autoroute proches du village et en dernier le montant des taxes foncières moins élevées en milieu rural qu'en ville. En ce qui concerne les inconvénients, ce passionné de caravaning n'en voit pas !

Enfin, quant à l'avenir ? Quelles perspectives ?

Monsieur Briand avoue qu'avec les actualités ou le chômage augmentant, les loisirs passent au second plan et les vacances en font partie, donc les gens partent moins souvent et moins longtemps. Il est aussi confronté à la baisse des ventes de caravanes ou camping-cars au profit des mobil-homes. Tout cela a des répercussions sur les paiements, parfois les locataires demandent un échelonnement des paiements.

Malgré cela, Thierry Briand souhaite continuer son activité jusqu'à la retraite car il aime le contact avec les caravaniers, il aime le relationnel et surtout ce mode de vie nomade parce que lui aussi est un camping-cariste !

Alors, si vous aussi, vous êtes passionnés de ce mode de voyage, n'hésitez pas à confier votre véhicule à Gardiennage sud 77 ! Et pour ceux qui l'ont déjà fait, si vous partez cet été, prenez le chemin de Beauvois en Cambrésis (59) pour la 3^{ème} fête des campings caristes et caravaniers qui aura lieu du 25 au 28 août 2016.



Interview artisan



Ma liberté quand je veux !

Le camping-car ou la caravane seraient-ils le nec plus ultra pour découvrir un pays ? En tout cas, cette façon de voyager a le vent en poupe. Admirer des paysages à couper le souffle, se balader en toute liberté dans des coins les plus reculés : en ce début de vacances, nous avons rencontré un inconditionnel de ce mode de vie pour les accros au nomadisme : Thierry BRIAND. Gardiennage sud 77, situé à Busseau loue des emplacements de caravanes, camping-cars ou tout autre véhicule de loisirs.

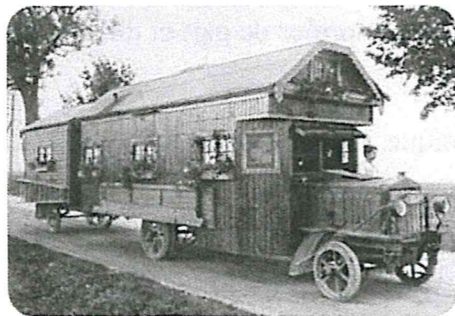
Focus sur le caravaning :

Le caravaning est un loisir consistant à se déplacer en véhicule récréatif (VR ou camping-car). Plusieurs personnes ont adopté le caravaning comme mode de vie et pratiquent le nomadisme dans le monde entier. Le caravanier (pratiquant du caravaning) se déplace en Autocaravane, caravane, roulotte, camping-car...

Ce loisir (ou mode de vie) est relativement organisé et bon nombre de pratiquants se sont regroupés en fédérations. La fédération française de camping et de caravaning : www.ffcc.fr

Un peu d'histoire :

Le terme de « camping-car » est un mot d'usage courant pour désigner un véhicule habitable. Il est toutefois un faux anglicisme utilisé en France. Le dictionnaire indique déjà ce terme dans son édition de 1952, composé de « camping » (attesté en 1903) et de « car ». On trouve parfois le terme « motor-home », qui est d'origine américaine, dont la traduction est littéralement « maison équipée d'autres expressions sont selon les pays. Dès le tructeurs indépendants unique des remorques couchage, la restauration d'un objet de home » de Charles prix d'une maison de



En 1920, les premiers inventeurs de l'auto-caravane à leur voiture pour qu'elle devienne améliorée souvent par des évolutions au gré des arrêts une cantine apportées à la partie « coffre » du véhicule. Cette recherche permanente d'améliorations va conduire certains inventeurs à ne conserver de la voiture ou du camion que le châssis, le moteur et une partie de la caisse.

Cette première utilisation d'engins peu préfabriqués dure relativement longtemps puisqu'il faut attendre les années 1970 et le début du déclin des caravanes pour voir émerger des constructeurs professionnels capables de proposer aux ménages français des gammes élargies, notamment les camping-cars à capucine. À partir des années 1980, le camping-car commence sa démocratisation, notamment grâce à la possibilité offerte à un certain nombre de vacanciers de louer des camping-cars pour des séjours plutôt que de devoir les acheter.

Les chenilles processionnaires



Les chenilles processionnaires du pin sont descendues très tôt cette année sur le sol, probablement parce que les températures ont été particulièrement élevées depuis le début du mois de décembre. Tout le sud de la France est concerné. Ces chenilles peuvent provoquer des problèmes de santé : leurs poils sont urticants et allergisants. Un seul conseil donc : éviter de les toucher et éviter que vos animaux s'en approchent !

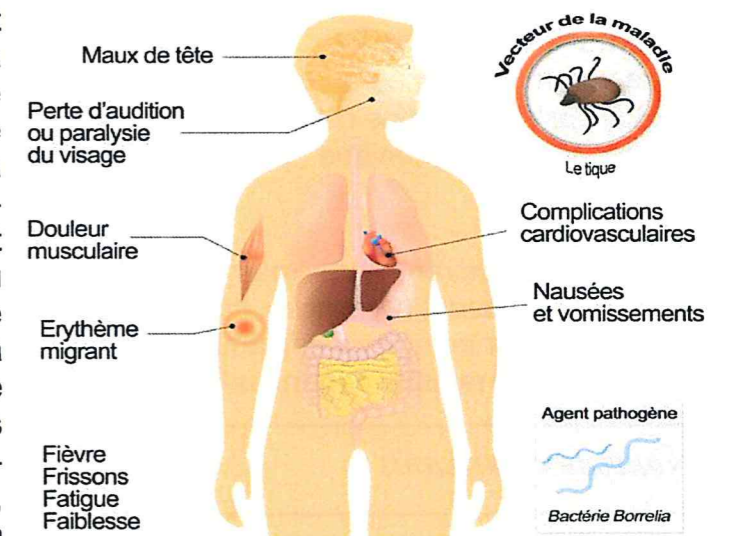
La maladie de Lyme

Que faire en cas de morsure de tique ?

La tique doit être retirée le plus rapidement possible, mais pas n'importe comment. La tique est accrochée par une partie dentelée appelée le rostre. Si elle n'est pas extraite correctement, le rostre peut rester dans la peau et causer une inflammation ou une infection. Voici la marche à suivre. Tout d'abord, n'appliquez aucun produit (éther ou alcool) sur la tique. Munissez-vous ensuite d'un crochet à tique, à défaut, d'une pince à épiler et placez-le au plus près de la peau de la personne mordue. Faites des mouvements circulaires, tout en tirant doucement mais fermement. Le mouvement rotatif est important, car il empêche de casser le rostre. Une fois la tique enlevée, désinfectez.

Vous trouverez des crochets à tiques en pharmacie, dans les animaleries et chez les vétérinaires. Si vous n'êtes pas certain de pouvoir retirer la tique correctement, n'hésitez pas à demander conseil à un médecin ou en pharmacie. Il est en outre conseillé de surveiller la morsure pendant au moins un mois. En cas d'apparition de tout symptôme anormal, il est préférable de consulter un médecin.

LA MALADIE DE LYME



Maladie de Lyme sur le Chien

- Prévention : vaccin, spray, collier
- Enlever la tique avec un tire-tique
- Vérifier l'absence de tiques
- Consulter un vétérinaire

Plan canicule

Se signaler c'est ne pas rester isolé



Nous vous rappelons que le maire a institué un registre nominatif des personnes potentiellement fragiles et isolées. Ce registre, en cas de déclenchement du plan d'alerte de la Préfecture, permet de vérifier vos besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

Qui peut s'inscrire sur le registre municipal ?

Ces personnes fragiles et isolées peuvent être :

- Des personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile
 - Des personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- Des personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Comment s'inscrire ?

La personne concernée ou un tiers peut en faire la demande (le tiers doit être identifiable) :

- Soit par écrit : Mairie d'Aufferville 33 rue Grande 77570 AUFFERVILLE

Soit sur appel téléphonique : 01.64.28.70.04

Pour rappel

- En vous inscrivant, vous vous engagez à communiquer les périodes pendant lesquelles vous pourriez être absent (vacances, hospitalisation...)

L'inscription sur le registre est facultative et les données communiquées restent confidentielles.

La radiation du registre communal peut être effectuée à tout moment sur simple demande écrite.

Nouveaux arrivants

Nouveaux arrivants à Aufferville, nous vous souhaitons la bienvenue !

Nouvelle commune, nouvelle vie, nouvelles démarches à accomplir :

la Mairie est à votre service.

Pensez à vous présenter auprès de l'accueil de la Mairie.

Bien entendu, nos élus se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de faire votre connaissance, nous vous souhaitons une bonne installation !

Centenaire de la guerre 14-18 : les dates-clés du conflit

10 avril : Appel du général Pétain : « Le 9 avril est une journée glorieuse pour nos armes. Les assauts furieux des soldats du Kronprinz ont été partout brisés. Fantassins, artilleurs, sapeurs, aviateurs de la IIe armée ont rivalisé d'héroïsme. Honneur à tous ! Les Allemands attaqueront sans doute encore. Que chacun travaille et veille pour obtenir le même succès qu'hier. Courage... On les aura ! »

22 avril : Albert Thomas, alors sous-secrétaire d'État à l'artillerie et aux équipements militaires, crée par arrêté un comité du travail féminin.

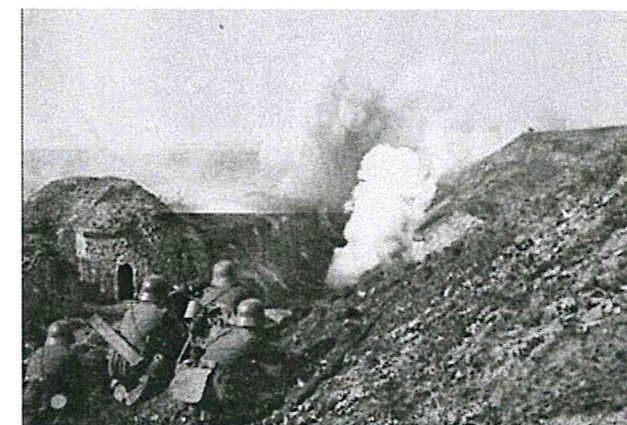


Ouvrières dans une fabrique d'armes

1er mai : Le général Pétain est nommé commandant de l'armée du centre. Il est remplacé à Verdun par le général Nivelle.

4 juin : Début de l'offensive Broussilov. Le général Alexeï Broussilov, commandant le front russe au sud-ouest, décide d'attaquer les forces austro-hongroises et avance en Galicie. L'offensive est relancée en juillet puis en août mais les pertes sont énormes de part et d'autre. En octobre le tsar Nicolas II demande l'arrêt de l'offensive.

7 juin : Au bout d'une résistance héroïque, la garnison du fort de Vaux, près de Verdun, est vaincue.



Attaque du fort de Vaux par les troupes allemandes

16-22 juin : Aristide Briand, président du Conseil, soumet à la Chambre, en comité secret, la conduite de la bataille de Verdun.

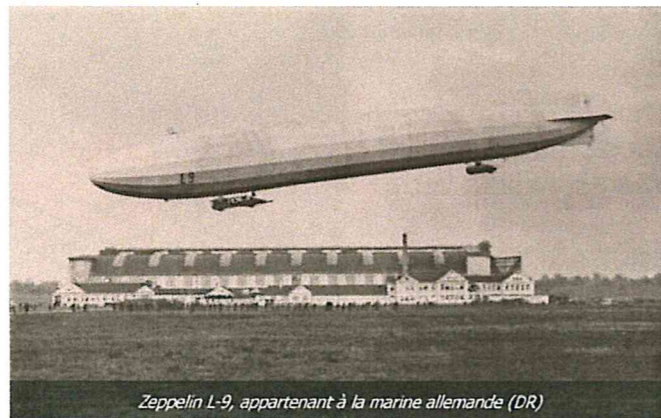
Centenaire de la guerre 14-18 : les dates-clés du conflit

Retrouvez au fil du temps dans l'Auffervillois les principaux évènements de ce conflit qui aura duré plus de quatre ans.

Quatrième partie : janvier à juin 1916

8-9 janvier : Les troupes alliées quittent les Dardanelles et se replient vers Salonique pour former l'armée d'Orient sans être parvenues à s'emparer des détroits.

29 janvier : Le XXe arrondissement de Paris est bombardé par un ballon dirigeable zeppelin.



Zeppelin L-9, appartenant à la marine allemande (DR)

21 février : Début de la bataille de Verdun, qui durera jusqu'au 18 décembre 1916. Le général Erich von Falkenhayn, alors chef d'état-major allemand, a planifié une attaque de la ville fortifiée de Verdun, afin de « saigner l'armée française ». Après un déluge de feu (un premier bombardement au cours duquel un million d'obus furent tirés en 21 heures), les Allemands avancent rapidement sur deux lignes de tranchées. Les premières lignes sont détruites mais des poches de résistance se constituent dans les lignes arrière françaises.

22 février-7 mars : 14 000 soldats et 2 000 tonnes de matériel sont acheminés quotidiennement à Verdun par la Voie sacrée, c'est-à-dire les routes et chemins reliant Bar-le-Duc à Verdun.

25 février : Le fort de Douaumont est pris par les Allemands. Le général Pétain, commandant de la IIe armée prend le commandement du secteur de Verdun.

9 mars : L'Allemagne déclare la guerre au Portugal.

10 mars : Ordre du jour du général Joffre : « Depuis trois semaines, vous subissez le plus formidable assaut que l'ennemi ait encore tenté contre nous. L'Allemagne [...] espérait que la prise de Verdun raffermirait le courage de ses alliés et convaincrerait les pays neutres de la supériorité allemande. Elle avait compté sans vous ! Le pays a les yeux sur vous. Vous serez de ceux dont on dira : "ils ont barré aux Allemands la route de Verdun." »

9 avril : Offensive allemande visant à encercler Verdun.

Les événements

Fête des voisins

Le samedi 18 juin le comité des fêtes a organisé sa huitième fête du voisinage au centre du bourg.

Le soleil n'était pas au rendez vous mais il était dans les coeurs.

Les membres du comité ont mis à disposition un barbecue, des tables des chaises et une tente. Les participants ont amené leurs repas et de nombreux mets à partager.

Le but de cette activité est de connaître ses voisins en partageant les plaisirs de la table et de nouer des liens entre les Auffervillois.

Une quarantaine de participants étaient présents. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine et pourquoi pas au hameau de Morville le 15 août.



*Les événements***Commémoration du 14 juillet**

La municipalité d' Aufferville a convié la population à venir assister à la Cérémonie de commémoration de la Fête Nationale célébrant la prise de la Bastille du 14 juillet 1789.



La cérémonie s'est déroulée à 11h00, commencée par un dépôt de gerbe au Monument aux Morts puis par le traditionnel discours de notre maire.

Ensuite des enfants ont lu les noms des morts au combat inscrits sur le monument.

À l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été offert par la Municipalité à la salle Marianne.

Pour les commémorations à venir et en hommage à nos soldats nous invitons tous les enfants d' Aufferville à venir lire la liste des morts au combat.

*Les événements***Repas républicain du 14 juillet**

Le 14 juillet dernier le comité des fêtes d'Aufferville a fait un grand retour aux traditions en organisant un pique-nique républicain suivi de différents jeux qui nous ont rappelé notre enfance.

Dès l'aube les membres du comité étaient à pied d'œuvre pour monter les barnums en cas de pluie mais le soleil était présent et ces abris nous ont juste protégés du soleil.

Beaucoup d' Auffervillois ont répondu présent, autour d'un repas bien sympathique.

Au menu :

- Apéritifs avec amuse-bouche.
- Diverses salades composées : macédoine, salade de pâtes, de riz, de tomates, salade verte, taboulé ...)
- des brochettes en grillades
- les fromages
- différents desserts (salade de fruit, madeleines, cannelés, panna cotta, gâteaux au chocolat, muffins...)



Après cet excellent repas, des jeux traditionnels étaient mis à disposition pour amuser petits et grands : un chamboule tout, un tir aux pigeons décoré par Louis, membre du comité, un tir à la carabine.

Le comité des fêtes remercie tous les participants à cette journée très conviviale et espère vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.

